

LE MADAWASKA

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J. G. BOUCHER, éditeur-propriétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration

CHOSE A SAVOIR

Y a-t-il beaucoup d'enfants qui ne peuvent fréquenter l'école parce qu'ils n'ont pas de place?

A l'assemblée spéciale des contribuables du district scolaire d'Edmundston, mardi soir, le vote a été défavorable à la demande des citoyens du quartier No. 1.

Ceux-ci demandaient l'agrandissement de leur école actuelle, comprenant déjà quatre départements et auquel on demandait d'en ajouter quatre autres.

On prétend, avec raison, qu'il est très dangereux pour les petits enfants de traverser la voie ferrée, trois ou quatre fois par jour, pour se rendre à la grande école ou à l'école paroissiale. De plus, on ajoute que de nombreux enfants d'âge scolaire demeurant tous près de l'école du quartier No. 1, une centaine environ, ne vont pas à l'école parce qu'il n'y a pas de place.

Considérons pour un moment la question du danger de traverser la voie ferrée du chemin de fer Témiscouata, non pas au passage à niveau de la rue Victoria, mais en tout autre endroit.

Déjà nous avons signalé ce danger et nous avons recommandé aux autorités civiques de prendre les moyens pour faire disparaître ce danger.

A la suite d'un accident, la compagnie de chemin de fer a placé une clôture en broche, et affiché une défense formelle de passer sur la voie ferrée, sous peine d'amende. Quelques citoyens ont dû déboursier quelques dollars pour avoir enfreint cette défense.

Depuis plusieurs mois, la clôture de broche est trouée, et l'affiche n'est plus considérée. Le danger est devenu ce qu'il était auparavant. Les enfants continuent à passer sur la voie ferrée en allant et en revenant de l'école; nombre d'adultes, en particulier ceux qui travaillent aux usines Fraser, font de même.

Nous ne croyons pas qu'il soit impossible d'empêcher la circulation sur la voie ferrée. Ce n'est pas au district scolaire de faire la dépense, d'agrandir ou de construire des écoles lorsque l'accommodation en général est déjà suffisante, pour faire disparaître un danger que cause un chemin de fer. Il appartient à la compagnie de chemin de fer Témiscouata de placer une clôture assez élevée, de construction solide, au treillis très fin, et de l'entretenir avec constance.

Ce que les autres compagnies de chemin de fer font dans les autres villes, le Témiscouata peut et doit le faire à Edmundston. C'est aux corps publics et aux autorités civiques de l'exiger.

Nous concédons que ce sera là un désavantage pour les ouvriers qui travaillent chez Fraser, car certains auront un long détour à faire pour se rendre à leur travail; mais ce sera alors le temps de demander à la ville de rémédier à cette lacune, par une passerelle.

La deuxième raison, c'est le nombre d'enfants qui ne peuvent aller à l'école. D'après l'rapport du principal et les déclarations des commissaires, cet état de choses n'existe pas et il est possible d'accommoder les enfants de la ville, dans les écoles déjà existantes, pour une période de trois ans, en tenant compte de l'augmentation à venir.

Par contre, ceux qui parlaient au nom des contribuables du quartier No. 1, mardi soir, prétendent le contraire. Si c'est le cas, la chose est facile à régler: la loi permet aux contribuables d'obliger les commissaires à recevoir leurs enfants d'âge scolaire.

Encore, si ces prétentions sont exactes, et probablement le sont-elles, il se présentera trois solutions: agrandir l'école actuelle du quartier No. 1, construire une nouvelle école, ou louer un local pour quelques années.

L'agrandissement semblerait une juste solution mais il faut considérer que, si une erreur a été commise autrefois en construisant une école dans le coin le plus reculé d'un quartier, sur un terrain qui a bien des désavantages il ne faut pas continuer cette erreur.

Si pour quelques-uns, la question de la distance n'est rien, beaucoup d'autres contribuables la considèrent.

La construction d'une nouvelle école, si la nécessité l'impose, devrait se faire à un endroit plus rapproché du quartier No. 2. Le même argument s'applique, si les commissaires considèrent qu'il est préférable de louer un local, pour quelques années.

Un point qu'il est important à considérer c'est que la dette du district est déjà élevée et que les dépenses courantes sont tellement fortes qu'il a été impossible de placer un centime de coté depuis quelques années, pour la réduire.

La solution la meilleure, pour le présent, c'est de faire face aux conditions de la façon la plus économique, tout en donnant justice à qui de droit.

Que les parents dont un ou des enfants ne peuvent aller à l'école parce qu'ils n'ont pas de place, fassent connaître leur cas aux commissaires. C'est du devoir de ceux-ci de les recevoir, mais il est important de remplir le local actuel, avant de songer à agrandir ou à construire.

Nous tenons à dire ici que nous ne sommes opposés à aucun projet qui sera juste et raisonnable, et nous le supporterons de tout cœur s'il est appuyé par de bonnes raisons. Mais, de grâce, soyons pratiques dans nos entreprises, et cherchons à corriger les erreurs du passé au lieu de les aggraver.

Gaspard BOUCHER.



G. N. TRICOCHE

VARIETES

L'AVENIR DU THEATRE

Le théâtre a maintenant deux compétiteurs sérieux: le radio, et le cinéma. D'aucuns se demandent, en France—et probablement ailleurs aussi—si son avenir n'est pas compromis. —Il ne semblerait pas que ces craintes soient justifiées. Si bon que soit le radio, il ne saurait remplacer un spectacle d'amatique ou lyrique, sauf pour les gens dans l'impossibilité, par suite de maladies, ou à cause de l'éloignement, de pouvoir jouir d'une pièce avec des acteurs en chair et en os. Le radio a une énorme clientèle: c'est indéniable; mais il ne la recrute pas principalement parmi les habitudes des salles de spectacles. Il y a là deux genres de distractions bien distincts l'un de l'autre. Quant au cinéma, silencieux ou sonore, il compte surtout parmi ses habitués les personnes qui ne pourraient pas se payer le théâtre aussi souvent que le film, et aussi ceux

habitants des localités privées de théâtres. La scène et le cinéma ont des champs d'action différents: jamais celle-ci ne peut donner les effets grandioses possibles avec celui-ci. Mais, en revanche, le film, même sonore, est incapable de procurer la satisfaction qu'on éprouve à entendre et voir des acteurs vivants. On a dit avec raison que, si le théâtre n'est en somme qu'une illusion, le cinéma ne peut être que l'illusion de l'illusion. Il ne faut pas perdre de vue, d'autre part, le fait que rien ne remplacera jamais le cachet mondain, élégant, coquet, d'une belle salle de théâtre. Et qu'il n'est pas possible d'imaginer, pour un moment, une représentation de gala, avec spectateurs en grande toilette, dans le local d'une salle de cinéma, fut-il tout ce qu'il y a de plus sonore!...

George Nestler Tricoche.

Scène de la vie réelle.

PERPETUE LATENDRESSE ou LA PAROLE QUI TUE

par Casimir Hébert

La petite Marie avait la fièvre. Depuis trois jours il la fallait veiller. Ce soir-là, ce fut le tour de grand-mère. Celle que nous désignons de ce nom l'était doucement, puisque ses deux filles, Monique et Sophie, avaient une nombreuse progéniture. Veuve depuis un an à peine, la mère Fraser, née Perpetue Latendresse, se faisait difficilement à la séparation, et son imagination était hantée du souvenir du cher défunt. C'était la veuve fidèle, portant son deuil austèrement, pleine de la mémoire du mari déceint, oubliée de ses torts, ne se souvenant que de ses qualités distinctives et racontant à ses petits-enfants, les traits propres à le mettre en une lumière favorable.

Et pourtant la mère Fraser, avait passé sa vie de ménage à trembler, car il n'était pas commode de danser sur les humeurs du propriétaire du "Relais du peuple", l'hôtel le plus achalandé de la rue Bonsecours.

Perpetue Latendresse, née d'une famille terrebonne, avait épousé un fils d'écosseais que le contact avec nos gens avait assimilé. Le père Fraser était français de langue, catholique convaincu, patriote ardent, mais il avait de l'écosseais la stature imposante, l'humour sonore, la colère terrible. Comme beaucoup de sa race, il avait le talent des affaires. Son hôtel était le rendez-vous favori de tout le monde voyageurs de l'époque. C'était l'aubergiste strictement honnête, exerçant l'hospitalité avec une sévérité louable qui lui valut l'estime de tous ceux qui le connaurent. Malheur à ceux qui essayaient de tromper sa vigilance. Il faisait alors une colère d'écosseais, et la mère Fraser tremblait.

Le père Fraser était de plus, quoique catholique, un libéral à tous crins, un partisan fanatique du parti des Lancôt, des Dorion, des Fafraambois, des David, des Labelle et de toute une jeunesse patriote dans Larue fut en définitive le porte-étendard vers 1878. Il prit part, de ses deniers surtout, à toutes les luttes de son parti à l'époque où sir John monopolisait le pouvoir. Malheur également à ceux des fournisseurs du "Relais" que le père Fraser soupçonnait d'être des "Meus" et d'avoir donné un vote défavorable à son candidat.

Le résultat de l'élection connu, s'il était contraire, le père Fraser devenait bourru, inabordable, intraitable, intolérant.

Au premier qui se présentait, au boulanger, il disait: Parlez vite: combien que je vous dois, que je vous règle mon compte?

—Il n'y a pas de presse, monsieur Fraser.

—Parlez vite, parlez vite: voici votre argent, signez-moi quittance et dégagez-vous.

—Mais, est-ce que l'on ne vous sert pas comme il faut?

—Il n'y a pas de "ai", ni de "ca", je ne veux pas vous revoir ici, entendez-vous.

Parallèle réception au laitier, au marchand de grains, au marchand de bois, au boucher, au fruitier, au tailleur, qui tous se retiraient in-

redits, ahuris, ébahis.

"Balayage complet" disait Houtte dans "Le Monde".

Les bleus sont maintenant au pouvoir: toutait Beaugrand dans le "Patrie" mais ils ont volé l'élection.

Et tandis que Houtte et Beaugrand se chamaillaient, le père Fraser exerçait des représailles et la mère Perpetue tremblait.

La mère Perpetue devenue veuve, avait élu domicile chez son gendre, le mar de Monrie, le bon monsieur Turco, père de la petite Marie et de Zax sa soeur plus âgée qu'elle de quatre ans. Comment aurait-elle pu se résigner à résider avec Sophie, dont le mari vivrait plus que jamais. Sa passion pour le vin avait introduit dans le logis de celle-ci une gêne chronique. Trois ou quatre fois le père Fraser avait remué le tapis de sa fille avait menacé son gendre de sa colère, mais comme ce dernier était malgré ses défauts, aimé de Sophie il se contenta de voir à la cachette à ce qu'elle et ses enfants n'eussent pas trop de misère. Deux ou trois fois les enfants de Sophie vivaient en permanence chez le grand-père. Les largesses du père Fraser, tant qu'il fut vivant, permirent à Sophie de cacher son malheur. Quand il eut disparu, la mère Perpetue renvoya les enfants à leur mère essayant de suivre à l'égard de sa fille la politique de son mari, mais avec des ressources moindres. Elle était malgré l'opinion, restée pauvre. Durant la longue maladie du père Fraser, les nombreux serviteurs s'étaient organisés pour piller leur patron et plusieurs mépèrent gros train de nos jours du fruit de leur rapines d'alors. Le père Fraser possédait une ferme à la côte Visitation quelques part au-delà de la ferme Logan. Il y maintenait un fermier depuis longtemps et ce dernier alimentait l'hôtel des produits de son péculé. Les voisins ne voyant jamais le patron, le fermier pouvait dire "ma ferme" sans que personne y trouvât à redire.

Peu communicatif, le père Fraser se consacrait à ses affaires, et comme la besogne réclamait la présence du maître ou de sa moitié, il n'avait jamais con-

duit son épouse à sa ferme. Frappé soudain de paralysie, sa langue ne se délia jamais suffisamment pour qu'il révélât en quoi consistait exactement son bien. Le fermier malhonnête fit le mort, dit plus audacieusement "ma ferme" et finit pas en héritier, grâce à la complicité des autres qui redoutaient eux-mêmes des révélations.

Le pillage et les détournements se firent surtout depuis la mort du père Fraser, jusqu'au moment de la vente de l'hôtelierie.

Les "Reais" fut cédé pour une chanson, à des conditions faciles de paiement. La veuve Fraser avait de cette source quelques milliers de dollars à retirer en trois ans, juste assez de quoi vivre. Comment pouvait-elle fournir à sa fille? Peu habituée à calculer, ayant toujours vécu dans l'abondance, la mère de Sophie fut gênée autant qu'elle put, mais voici que sa bourse était presque vide et deux mois la séparèrent encore de l'échéance prochaine.

Sophie malheureuse des dérelements de son homme, de tant de privations subies depuis son mariage, avait vu avec jalousie sa mère s'installer chez sa soeur aînée. Elle concluait que les faveurs de la grand-mère iraient à ses nièces plutôt qu'à ses filles qui manqueraient de chaussures, de robes, de chapeaux, celles-ci devaient pour cacher leur pauvreté honteuse aller qu'à la messe de cinq heures et demie, au plus tard à celle de six à St-Jacques.

La mère Fraser n'oubliait pas sa fille, et ses visites hebdomadaires soulageaient sa bourse d'un billet de cinq dollars.

Or ce soir-là, tandis qu'elle veillait au chevet de la petite Marie elle pensait à Sophie, à ses ennuis. Si sa bourse allait se vider, que ferait-elle? Ce problème la tourmentait fort. Il ne lui restait que quelques piastres et avec cette somme, elle devra acheter des lunettes à Zoé dont les yeux étaient malades gravement. De plus elle la conduira chez le spécialiste Desjardins, terrebonne, comme elle, praticien de renommée populaire et méritée. Jusqu'à une heure avancée de la nuit son imagination troua, fit des projets de toute sorte.

Le lendemain la mère Fraser fut trouvée assoupie dans une causeuse à l'heure de la messe. Ses premiers mots furent les suivants:

—Mes enfants, j'ai passé la nuit en compagnie de votre grand-père; mon mari m'a longuement parlé; il m'a affirmé qu'il me viendrait chercher, que ce ne serait pas long.

—Mais vous rêviez, grand-mère, vous rêviez, lui objecta-t-on.

Petit du tout, mes enfants, j'étais bien éveillée; il me tenait par la main me répétant qu'il devait venir me chercher et bientôt. Mais je cours à l'église, la messe est commencée.

L'on ne plaisanta pas la mère Fraser. Elle était trop sainte pour qu'on osât mettre en doute ses assertions. D'ailleurs la rumeur courait dans la famille que Sophie dans sa jeunesse avait bel et bien vu la Sainte Vierge, tout comme Bernadette.

La messe étant finie, la mère Fraser trouva le curé en son action de grâce et ne voulant pas faillir à sa coutume, elle demanda et obtint la faveur d'être communie.

De retour au logis, elle dit: Prépare Zoé, qu'elle a conduite au docteur pour ses lunettes. Ne nous attendez pas pour le dîner.

Le docteur, après examen, écrivit un certificat. Cette enfant, fit-il devra séjourner à l'hôpital quelques semaines avant qu'on puisse voir aux verres. Voici un mot d'introduction auprès de la soeur directrice de l'Hôpital Notre-Dame.

AUX ANCIENNES ELEVES

— DE —

L'ECOLE NORMALE CLASSICO-MENAGERE DE ST-PASCAL, P. Qué.

En vue du prochain Conventum des anciennes élèves de l'Ecole Normale de St-Pascal, en juin 1930, les anciennes de la Région des Provinces Maritimes, comprenant le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île-du-Prince-Edouard, sont cordialement priées de donner leurs noms et adresse d'ici au 1er février prochain à:

Madame Georges Michaud
74, rue Canada,
Edmundston, N.-B.

418-91.

La veuve Fraser courut à l'hôpital. Il fut décidé que la petite aurait son lit dans trois jours.

Cette affaire réglée, la grand-mère fit emplette de poires, de prunes et d'oranges; quelques mains de gingembre, du sucre d'orge, des bâtons forts, des coeurs de gomme pour les fillettes à Sophie.

Quand la veuve Fraser arriva chez cette dernière, elle était fatiguée. Elle trouva sa fille dans un dénuement complet. Le père avait bu. Pas d'argent, pas de pain depuis la veille.

Sophie apprenant la visite de Zoé à l'hôpital, comprit que sa mère faisait des dépenses pour sa nièce. Les fruits furent distribués.

Suive la semaine prochaine.

"Le St-Laurent"
Rivière-du-Loup, P.Q.

LA VENTE DES TERRAINS AUTOUR DU LAC TEMISCOUATA

Le "Saint-Laurent" contenait dans son dernier numéro un article au sujet de la vente à la Saint John River Storage des grèves autour du lac Témiscouata.

J'ai été très surpris d'apprendre qu'une rumeur a été répandue à l'effet de la loi pourvoyant à l'expropriation de ces terrains stipulant que le prix de \$25.00 devait être payé par acre. En conséquence, il serait très intéressant de savoir s'il est vrai que les acheteurs disent aux vendeurs qu'ils peuvent être payés autrement que sur cette base et que s'ils refusent cette offre, ils seront exposés à ne rien avoir.

Cela est d'autant plus surprenant que la même compagnie a déjà pris des options pour \$200.

l'acre dans la paroisse de Sainte-Rose l'été dernier.

La loi ne contient absolument rien au sujet de la valeur des terrains. Chaque propriétaire a le droit d'exiger le prix qu'il croit convenable pour son terrain. Si les offres de la compagnie ne lui paraissent pas suffisantes, le prix est décidé par les tribunaux.

Je serai très obligé à tous ceux à qui l'on a pu dire que le bill de la Saint John River Storage décreta que la valeur des terrains à être expropriés est fixé à \$25.00 l'acre de vouloir bien m'écrire le nom et l'adresse de ceux qui ont tenu de tels propos, devant qui, à quel endroit et à quelle date.

En résumé, c'est au propriétaire et non à l'acheteur de fixer la valeur du terrain et ceux qui ne seront pas satisfaits des offres qui leur sont faites par les représentants de la compagnie n'auront qu'à les refuser et les tribunaux décideront la question.

Si les propriétaires veulent leurs terrains spécifiquement et sans consulter des gens désintéressés, ils n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

Jean-François POULIOT.

Le Rhumatisme N'entre pas dans le Plan de la Nature

Elle jette ses herbes curatives pour faire cesser la souffrance

Quand l'Amérique était sauvage, les Indiens employaient les herbes avec succès. C'est des Peaux-Rouges que James Gallagher, il y a 50 ans, après les secrets des herbes et composa les Remèdes Domestiques aux Herbes de Gallagher. Son célèbre Remède pour les Reins a secouru plus d'une victime du rhumatisme.

Cet excellent remède, tiré du sein même de la nature et éprouvé par le temps, apaise et nettoie les reins, fait vite cesser le mal de dos, les étourdissements et autres ennuis causés par les reins et de la vessie. Faites-en l'essai. Vendu par

319

Librairie Malenfant

Papeterie — Livres de lecture — Articles pour
Cadeaux — Jouets — Journaux — Etc.

rue Canada
Edmundston, N.-B.

Pourquoi Payer Si Cher POUR VOS CALENDRIERS?



Avec les Compliments de:

GAGNON & THERIAULT
Marchand Généraux
EDMUNDSTON, — N.-B.

\$6.50
le cent

January 1930
1 2 3 4
5 6 7 8 9 10 11
12 13 14 15 16 17 18
19 20 21 22 23 24 25
26 27 28 29 30 31

\$6.50
le cent

200 MODELES

Parmi lesquels vous avez un grand choix à des prix variant de \$6.50 à \$20.00 le cent.

VENEZ EXAMINER NOS ECHANTILLONS IL VOUS PAIERA DE VOUS DEPLACER

A Edmundston, nous nous ferons un plaisir d'aller soumettre nos échantillons à domicile lorsqu'on nous en fera la demande.

ENCOURAGEZ UNE INSTITUTION LOCALE

LE MADAWASKA

Téléphone 75, ——— 75, rue Canada
EDMUNDSTON, N.-B.